



N°16 - Janvier
Février 10

Lettre d'information bimestrielle de l'Observatoire de l'Emploi de l'Aire urbaine

Tableau de bord Aire Urbaine

Demande d'emploi en fin de mois
Septembre 2009

	DEFM, cat. A, B, C	Evol. sur 1 mois	Evol. sur 1 an
Montbéliard	14 202	+0,9%	+ 30,7%
Belfort	9 179	+1,5%	+27,1%
Aire Urbaine	23 381	+1,2%	+29,3%
Franche-Comté	70 522	+2,1%	+28,9%
France	3 803 935	+3,4%	+20,8%

	Femmes		DELD*		Moins de 25 ans		50 ans et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Montbéliard	6 902	48,6	4 573	32,2	2 741	19,3	2 116	14,9
Belfort	4 525	49,3	2 983	32,5	1 790	19,5	1 450	15,8
Aire Urbaine	11 427	48,9	7 556	32,3	4 531	19,4	3 566	15,2
Franche-Comté	35 825	50,8	21 650	30,7	13 822	19,6	11 495	16,3
France	1 904 791	50,6	1 194 435	31,4	711 336	18,7	608 630	16,0

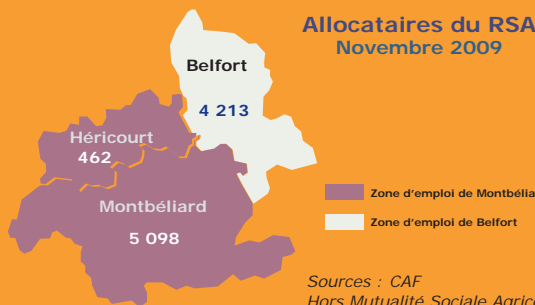
Source : DRTEFP / *DELD = Demandeur d'Emploi de Longue Durée (plus de 12 mois)

Les entrées et sorties de Pôle Emploi (DEFM cat. A, B, C)
Aire Urbaine - Septembre 2009



Source : DRTEFP

Allocataires du RSA
Novembre 2009

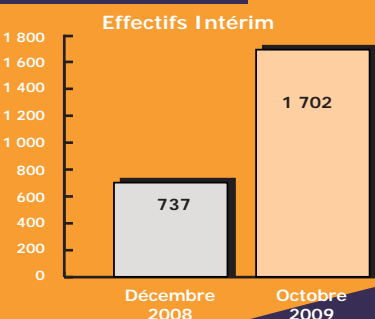


Sources : CAF
Hors Mutualité Sociale Agricole

Zoom sur l'automobile
Octobre 2009

Les effectifs de PSA
(sites de Sochaux et Belchamp)

Effectif global au 31.10.09
(hors Intérim) : 12 066
dont CDD : 112
Effectif cadres : 2 053



Politique et outils d'insertion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard

Avec la crise économique, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 25% en un an dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard. De ce fait, aujourd'hui, un demandeur d'emploi sur deux a cumulé plus de 12 mois de chômage sur les 18 derniers mois. Les orientations et outils des politiques d'insertion professionnelle sont donc fondamentaux dans ce cadre pour accompagner au mieux les publics en difficulté.

La stratégie de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard en matière d'insertion

La finalité de la politique de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard en matière d'emploi et d'insertion professionnelle vise à améliorer l'accès à l'emploi des personnes temporairement ou durablement exclues du marché du travail. Pour cela, il a été décidé d'optimiser les outils existants en renforçant notamment leurs interactions.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : outil structurant actions et acteurs

Au vu du contexte économique et social local, les priorités du PLIE, définies dans son protocole d'accord 2010-2013, se concentrent sur les thématiques suivantes :

- L'accès ou le retour à l'emploi du public féminin ;
- Le soutien aux actions dans le secteur des services à la personne ;
- Le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée et des jeunes en difficultés ;
- La réduction des freins à la mobilité et à l'apprentissage de la langue française ;
- Le soutien aux actions en faveur des publics résidant dans les quartiers prioritaires ;
- L'appui aux actions d'accompagnement individualisé.

Pour conduire les actions découlant de ses priorités, le PLIE s'appuie sur un réseau de SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique), d'associations, d'organismes de formation dont la mission est d'accompagner les publics en difficultés dans leur parcours d'insertion. Or, ce réseau fait face aujourd'hui à deux problèmes :

- Une insuffisance de prescriptions, d'autant plus paradoxale que le nombre de demandeurs d'emploi correspondant aux critères d'entrée dans le dispositif PLIE s'accroît ;



- Un manque d'offres d'emploi pour permettre une insertion durable.

Afin d'essayer de résoudre ces problématiques, le PLIE sera positionné au sein de la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard à partir de 2010. Le PLIE pourra ainsi s'appuyer sur les services existants de la Maison de l'Emploi pour optimiser les parcours des bénéficiaires mais aussi pour mieux se faire connaître auprès des entreprises avec lesquelles la Maison de l'Emploi collabore. Par ailleurs, un nouveau pôle IAE (Insertion par l'Activité Economique) sera créé à la Maison de l'Emploi intégrant non seulement le PLIE mais également le dispositif Clause d'insertion dans les marchés publics qui permet de réserver des opportunités de contrats pour les bénéficiaires PLIE.



La clause d'insertion dans les marchés publics promue par la Charte communautaire et la politique de rénovation urbaine

La clause d'insertion, issue du code des marchés publics, est un dispositif qui permet de prendre en compte des préoccupations sociales en réservant un volume d'heures de travail à des publics en parcours d'insertion. Sur le territoire communautaire, il y a eu essentiellement deux vecteurs de développement :

- le projet de renouvellement urbain (PRU), porté par la CAPM et subventionné par l'ANRU ;
- le projet de charte communautaire de l'achat public socialement responsable.

Ces deux projets ont permis de générer près de 30 000 heures de travail en 2009, sur les métiers du gros-œuvre et du second-œuvre. Autant d'opportunités d'emploi ayant permis d'enrichir les parcours d'insertion des publics, leur assurant une montée en compétences. Il reste que la conjoncture économique ayant fragilisé de nombreuses entreprises du BTP, les expériences se sont rarement soldées par une insertion durable des publics dans l'emploi. En parallèle, il est donc urgent de rechercher de nouvelles «niches», permettant de favoriser l'insertion des publics dans d'autres secteurs d'activités, ce que devrait permettre, entre autres, la charte communautaire.

L'insertion des jeunes : une priorité pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard avec l'appui de la Mission Locale

La Mission Locale est l'outil de l'Agglomération en matière d'accompagnement des jeunes dans leur insertion professionnelle. Chaque année plus de 3000 jeunes franchissent les portes de l'Espace Jeunes Mission Locale du Pays de Montbéliard. Au quotidien, une vingtaine de conseillers facilitent l'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans. Du logement à la santé en passant par l'ouverture de droits, la Mission Locale intervient en lien avec les différentes structures concernées de manière à dénouer les problèmes les plus urgents.

Une politique jeunesse est par ailleurs en cours d'élaboration au sein de la Communauté d'Agglomération avec l'ensemble des acteurs intervenant sur ce champ. Un de ses volets concernera l'insertion professionnelle. En effet, le public jeunes apparaît plus que jamais fragilisé par l'impact de la crise.

Les Groupes Solidarité Emploi (GSE) : un outil de la politique de la ville au service de l'insertion professionnelle

Les GSE, créés en 2006 par la Délégation Interministérielle à la Ville, visent à instaurer un pilotage stratégique en matière d'emploi pour chaque zone urbaine sensible. Sous l'autorité des représentants de l'Etat mais aussi et surtout des maires des communes concernées, les GSE mobilisent acteurs de l'emploi, acteurs sociaux pour croiser les regards sur les problématiques d'emploi des zones urbaines sensibles et proposer des pistes d'actions collaboratives pour réduire les poches de chômage existantes sur ces territoires. Il existe actuellement 7 GSE dans le Pays de Montbéliard pour 9 zones urbaines sensibles. Parmi les 7 GSE, 4 sont particulièrement actifs : Montbéliard, Audincourt, Grand Charmont, Bethoncourt.

Selon Odile Richard (Directrice Insertion et Emploi à la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard), l'enjeu futur sera de construire des actions transversales communes aux différents GSE du Pays de Montbéliard afin de créer des synergies et de donner davantage de cohérence aux actions engagées. La nouvelle Direction Economie, Emploi, Insertion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard engagera cette dynamique collaborative inter-GSE en lien avec la Maison de l'emploi.

D'autres actions soutenues dans le cadre de la politique de la ville

Selon Christine Lebocq (Directrice des Politiques urbaines à la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard), la politique de la ville priorise la levée des freins à l'insertion professionnelle (mobilité, santé, logement, apprentissage langue française etc...).

Dans sa logique partenariale forte, elle soutient également financièrement les actions de partenaires favorisant les dynamiques d'insertion professionnelle : concours «Talents des Cités» porté par la Maison de l'Emploi, dispositif de parrainage géré par le MEDEF, COOPILOTE (Coopérative d'appui à la création d'entreprise), etc...

Un de ses souhaits de développement futur concerne les chantiers d'insertion, dont l'expérience réussie de la ville d'Etupes ouvre la voie à d'autres expérimentations du même type sur le territoire communautaire.

Pour conclure, de multiples actions et dispositifs existent en matière d'insertion dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard. Leurs connections sont nombreuses et vont encore être renforcées via notamment la mise en place d'«espaces emploi», permettant la délivrance des services de la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale au plus près des publics.

Face à cette complexité des acteurs, à l'instar de l'Etat qui a réformé le Service Public de l'Emploi en créant «Pôle Emploi», la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard s'engage elle aussi dans un projet ambitieux de mutualisation des outils et dispositifs qu'elle finance aujourd'hui.